

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX: ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général: M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.Trésorière: Mlle M. FREREJEAN, 14, rue Général-Plessier, Lyon 2^e.SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^e (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	200 francs
C/C. P. Lyon 101-98	Etranger	400 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

AVIS DU TRESORIER

N'omettez pas, si vous ne l'avez déjà fait, de nous adresser votre cotisation pour 1948 (chèque bancaire ou virement postal : Lyon 101-98). Les cotisations non rentrées à fin Mars feront l'objet d'une quittance postale augmentée des frais de recouvrement.

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 9 Mars à 20 h. 15

Vote sur l'admission de :

Mme SABOULARD, 5, cours Vitton, Lyon, parrains MM. Boudet et Coquillat. — Mlle ABRE Marthe, 12, rue Laurent-Vibert, Lyon, parrains MM. Boudet et Coquillat. — M. MIGNOT Elie, 43, rue Pierre-Dupont, Lyon, parrains MM. Lalive et Lacombe. — M. GAULT Joseph, Les Sables, l'Arsenal, Roanne (Loire), parrains MM. Decore et Alfred Lefèvre. — Mlle BLANCHARDON Annie, 29, rue Emile Noirtot, Roanne (Loire), parrains Mlle Pascal et Mme Fontaine. — M. MICHEL Joseph, chemin de Soucieu, Chaponost (Rhône), parrains M. Coquillat et Mlle Frèrejean. — M. VIUGEAS, 54, rue de Verdun, Bourg-lès-Valence, parrains MM. Reveillet et Blanc. — M. GUILLAUD, 1, rue François Pie, Valence, parrains MM. Reveillet et Blanc.

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Mercredi 10 Mars, à 20 h. 15

Dr E. ROMAN et JEHL : *Dermocentor* (Acariens Ixodidés) du Bassin du Rhône.
H. TESTOUT : Révision du catalogue des *Erebia* françaises (Lépidoptères) suite.
J. BECHYNE : Nouveaux Galérucoïdes de Madagascar.
Présentation d'insectes. — Questions diverses.

Ces jeunes microspores ne contiennent généralement encore que peu d'amidon (les cellules mères en renferment également), ce qui permet d'observer *in vivo* la cellule générative lenticulaire accolée à la membrane de la microspore. À la limite de la séparation des deux cellules, on distingue la membrane en forme de verre à montre, plus ou moins bombée, faisant saillie dans la cellule végétative (fig. 1, 2, 3, 4). Souvent on remarque que cette membrane est comme formée de corpuscules disposés côte à côte et comme reliés par un fin trait à peine perceptible. C'est l'aspect général bien connu de ces membranes transitoires.

La cellule végétative observée *in vivo* à ces stades précoces montre un gros noyau dans lequel on distingue nettement le nucléole très réfringent. Les dimensions du noyau sont souvent remarquablement grandes, pouvant atteindre la moitié du diamètre de la microspore elle-même. Son contenu est transparent, hyalin, un peu plus réfringent que celui du cytoplastme et, *in vivo*, ne permet pas de reconnaître aucune structure bien nette.

(à suivre)

EXPLORATION DE LA GROTTÉ DE LOMNÉ (Hautes-Pyrénées) DECOUVERTES PRÉHISTORIQUES MAGDALENIENNES

par le D^r P. MOREL.

Le petit village de Lomné est situé dans le pays montagneux et boisé des Baronnies, entre les vallées de la Neste et de l'Adour. De grandes découvertes préhistoriques, surtout de l'époque magdalénienne, ont été faites dans les grottes environnantes. A dix kilomètres à l'est s'ouvre, dans une falaise rocheuse dominant la Neste, la grotte de Lorthet, fouillée par PIETTE en 1873. Plus près encore se trouvent les grottes de Labastide et d'Esparos explorées par Norbert CASTERET en 1932 qui découvrit de nombreux vestiges artistiques de l'époque du Renne.

Moins majestueuse, la petite grotte de Lomné, appelée grotte l'Homme Mort par les habitants du pays, présentait pour nous l'avantage d'être peu connue et n'avait jamais été fouillée complètement.

Elle s'ouvre au midi par un porche haut de deux mètres, sur le flanc escarpé d'un petit torrent à sec en été. Masquée par les broussailles, l'entrée en est invisible à quelques mètres. Le porche franchi, on accède à une petite salle de quelques mètres carrés, au fond de laquelle s'ouvre deux couloirs larges et élevés au début. Celui de droite prend aussitôt une allure ascendante; celui de gauche descend fortement.

Un rapide sondage dans la salle d'entrée montra sur 30 centimètres d'épaisseur, une couche d'éboulis et de petits cailloux fragmentés et anguleux détachés de la voûte et mélangés à du sable fin. Au dessous se trouve un sol plus ou moins caillouteux contenant des débris végétaux. Il semble que cette partie de la grotte ait été remaniée par l'eau qui ruisselle fortement dans les périodes pluvieuses.

Abandonnant ces fouilles stériles, nous pratiquâmes un autre sondage dans le couloir ascendant de droite, à dix mètres de son début, en un endroit où les dimensions spacieuses auraient permis un habitat assez confortable. Le sol, jonché de grandes dalles, formait un escalier à grandes marches, dont les interstices étaient colmatés par des alluvions

argileuses noirâtres, humides et peu collantes. A trente centimètres de profondeur apparurent plusieurs fragments de poteries mélangés à des morceaux de charbons de bois, un petit fragment d'os calciné et un os long, volumineux, certainement d'origine animale.

Les fragments de céramiques appartiennent à la partie supérieure d'une poterie de forme simple, sans ornement, avec un épaississement circulaire formant col : la pâte, beige au centre, noire à l'extérieur est fine et a été modelée au tour. Son aspect rappelle celui des poteries de l'âge du Bronze.

En poursuivant l'exploration du couloir de droite dont le plafond s'abaisse rapidement, on aboutit à un goulet arrondi et étroit qui monte fortement. Le sol est jonché de blocs rocheux arrondis, rendus glissants par l'eau qui ruisselle du plafond. Des trous assez profonds s'ouvrent dans le plancher. L'ascension se poursuit en tournant sans cesse vers la droite, dans un boyau de plus en plus étroit, obligeant à ramper tantôt sur des éboulis, tantôt sur de l'argile peu épaisse où se trouvent enfouis quelques ossements de petits animaux actuels. La grotte, manifestement inhabitable à cet endroit, se termine par une salle minuscule, fermée par un rideau de stalactites.

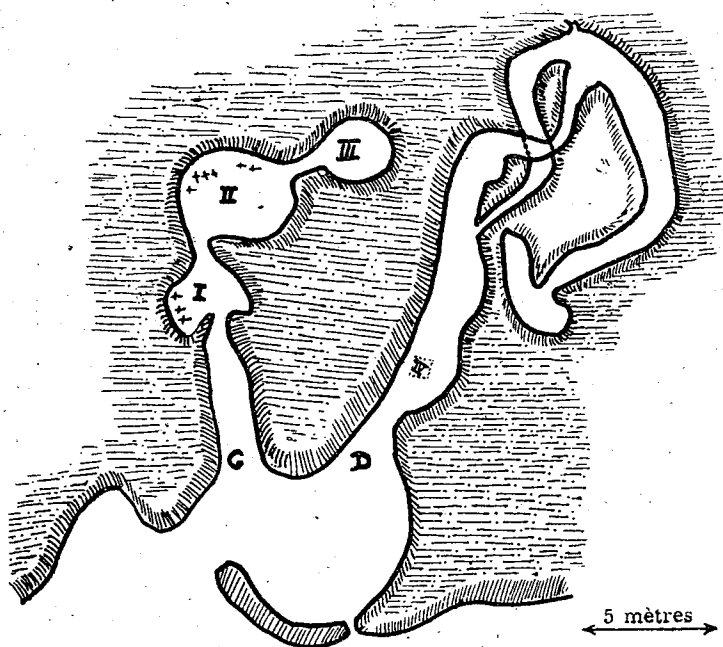


Fig. 1. — PLAN DE LA GROTTE DE LOMNÉ

D : couloir de droite avec en IV, foyer récent.

G : couloir de gauche avec en I, II, III, les trois salles successives, (les croix représentent l'emplacement des ossements humains).

La partie gauche descendante qui fut le but de notre deuxième exploration nous a, par contre, fourni des résultats intéressants. Le couloir principal s'abaisse assez vite et oblige rapidement à ramper sur d'importants éboulis rocheux. Il aboutit à une chatière qui s'ouvre sur une

salle minuscule, très basse de plafond. Là, le sol très sec est parsemé de rochers parmi lesquels se trouvent de nombreux fragments d'os humains, grisâtres, peu calcifiés, légers et friables et trois petits morceaux de poteries grossières.

Cette salle communique avec une deuxième salle au moyen d'un petit couloir obstrué par des éboulis, nécessitant un important déblayage. Un stalactite volumineux sépare la salle en deux parties. Le plafond plus élevé permet facilement la station debout. Le sol, sec, sans éboulis est recouvert d'une couche stalagmitique ; dessous se trouve une argile compacte contenant de nombreux ossements humains, à trente centimètres de profondeur environ.

Cette deuxième salle présente également un petit orifice qui, déblayé se poursuit par un couloir excessivement étroit qui conduit à une troisième salle terminale. Très humide, le sol est recouvert d'une épaisse couche stalagmitique. Dans un coin se trouvait une mâchoire de renard et un cubo-scaphoïde de bovidé complètement enrobé dans le calcaire. Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de pratiquer un sondage dans cette dernière salle.

Les documents de la première salle.

Nous avons trouvé une centaine d'os humains plus ou moins fragmentés, à une faible profondeur (dix centimètres au maximum) et souvent à même le sol dans les interstices rocheux. Leur aspect dès le premier examen n'est pas en faveur d'une haute antiquité.

Les os les mieux conservés sont une clavicule, une vertèbre cervicale et une lombaire, un astragale gauche et de nombreuses côtes. Le reste est constitué surtout par des fragments d'os long, d'omoplate, d'os coxal et de crâne, inutilisables anatomiquement. L'étude des pièces en bon état ne nous a pas montré de différences notables avec les squelettes actuels.

L'industrie est représentée par trois fragments de céramiques grossières appartenant à trois poteries différentes, toutes faites à la main. Les pâtes, rouge, brique et beige sont en argile très impure, avec des parcelles siliceuses et parfois de volumineux graviers. Il est vraisemblable que l'étude de ces poteries d'un art céramique peu évolué permette de faire remonter l'habitation de cette première salle à l'époque néolithique ou tout au moins au début de l'âge des métaux.

Les documents de la deuxième salle.

La deuxième salle attira beaucoup notre attention par son accès difficile, nécessitant un gros déblayage. De plus, le sol recouvert d'une couche stalagmitique était constitué par une argile compacte permettant une étude stratigraphique plus scientifique.

La couche calcaire de trois à cinq centimètres d'épaisseur recouvre une couche argileuse peu profonde (20 à 30 cm.) contenant de nombreux os fragmentés, tous humains, mais malheureusement en très mauvais état de conservation.

Les os craniens sont représentés par douze fragments, six d'entre eux ont un certain intérêt puisqu'ils se prêtent aisément, malgré leur petite taille, à une étude anatomique. Un seul os est complet : c'est un temporal gauche auquel est rattaché un petit fragment sphénoïdal. Il présente plusieurs caractéristiques : tout d'abord l'apophyse mastoïde

frappe par sa petite taille. Haute de 21 mm., large de 20 à sa partie supérieure, 11 à sa partie moyenne, elle a 10 mm. d'épaisseur. ¹

La rainure du muscle digastrique est très étroite : elle a en moyenne 1 mm. de large, alors que nous l'avons trouvée supérieure à 5 mm. sur plusieurs crânes actuels. La cavité glénoïde où vient s'articuler le condyle correspondant du maxillaire inférieur a par contre une direction et une profondeur normale. Sur la face inférieure du rocher, l'apophyse styloïde est à peine marquée. Enfin l'arcade zygomatique a une attache osseuse fine, s'écartant peu du temporal, en ne ménageant qu'une petite gouttière destinée aux faisceaux postérieurs du muscle temporal. L'individu auquel appartenait cet os ne devait pas avoir les pommettes proéminentes.

Les dimensions générales de l'écaille du temporal sont petites, inférieures d'un cinquième par rapport aux dimensions actuelles.

Une portion sus-orbitaire de l'os frontal à laquelle est rattaché l'os malaire droit délimite une partie de la cavité orbitaire droite. L'orbite présente dans son ensemble une forme quadrangulaire, à bord supérieur fin et tranchant.

Un fragment de mâchoire supérieure gauche, porte encore sa première molaire : cette dent est fortement usée mais non cariée. Elle est robuste, avec quatre cuspides nets et trois racines. La mensuration de tous les diamètres montre un indice de robustesse plus proche des dents du Paléolithique supérieur que les indices actuels. Signalons que nous avons trouvé une autre molaire (M3) à deux racines, plus petite que la précédente, très usée et appartenant vraisemblablement au même sujet, et une petite prémolaire en bon état sans trace d'usure, ayant appartenu à un autre individu. Un autre fragment de maxillaire droit n'a plus de dents ; on peut y remarquer une dimension très importante de la fosse canine : l'épine nasale bien conservée est normale.

L'os occipital est représenté par trois fragments : le premier est une écaille bien conservée, assez mince, avec des fosses cérébrales peu développées. Elle paraît plus petite qu'un occipital d'adulte. Le deuxième fragment, plus épais et plus lourd, a des fosses plus marquées. Le troisième intéresse l'apophyse basilaire et la moitié antérieure du trou occipital : un condyle d'articulation avec l'atlas en bon état présente deux facettes articulaires inclinées fortement l'une par rapport à l'autre en formant un accent circonflexe. Ces facettes sont généralement planes sur les occipitaux actuels.

Deux fragments pariétaux n'apportent aucun fait intéressant.

Cette étude des fragments craniens nous permet de distinguer au moins deux individus différents dans la deuxième salle de la grotte de Lomné. Il s'agit d'une part d'une femme jeune, dont nous possédons l'os temporal, une partie de la cavité orbitaire droite et l'occipital. Le

1) On s'aperçoit mieux du peu de volume de l'apophyse mastoïde en comparant les dimensions suivantes :

	Hauteur	Larg. à la base	Larg. moyenne	Epaisseur
Homme actuel	27,8	28,2	21,6	14,7
Femme actuelle	24,2	24,3	21,6	14,7
H. de Chancelade	41	33	22	18
H. de Lomné	22	20	11	10

sexe peut être pressenti par les petites proportions de l'apophyse mastoïde et de l'apophyse styloïde du temporal, le bord supérieur tranchant de la cavité orbitaire, la petitesse générale des os et leur faible épaisseur. Les faibles insertions osseuses des muscles indiquent un développement musculaire peu important. On peut rattacher à ces fragments craniens, la prémolaire trouvée isolément dont le petit volume et l'absence d'usure permet de conclure en faveur d'un âge jeune, d'autant plus que la mastication plus forte et à mouvements latéraux entraînaient chez les hommes préhistoriques une usure dentaire précoce. Enfin les sutures craniennes que nous possédons ne sont soudées en aucun point.

Les autres fragments craniens plus épais, la robustesse et l'usure de la deuxième molaire, sont en faveur d'un homme adulte. ²

Les 18 fragments osseux qui nous restent sont moins intéressants et se répartissent comme suit :

- 9 côtes ou fragments de côtes ;
- 5 fragments d'os longs ;
- 4 vertèbres.

Les côtes et les os longs en mauvais état ne peuvent être étudiés avec fruit. Seules, les vertèbres se prêtent à une étude plus complète.

Une vertèbre cervicale robuste est bien conservée. La longueur du corps vertébral est de 34 millimètres, la largeur de 19. Elle présente une différence avec les vertèbres actuelles qui ont généralement une largeur plus petite que la moitié de la longueur. L'apophyse épineuse est longue, non bifurquée. Le canal médullaire est très étroit, ainsi que les orifices des artères vertébrales. Il est intéressant de comparer cette vertèbre avec celle trouvée dans la première salle dont les mesures sont les suivantes : longueur 29,5 mm., largeur 15 mm. Ces mensurations se rapprochent beaucoup des mesures normales. Le trou vertébral est plus grand que celui de la vertèbre précédente ; par contre l'apophyse épineuse est plus courte ; les fossettes articulaires regardent nettement en dehors, alors qu'elles regardent nettement en dedans pour l'exemplaire de la salle 2.

Une vertèbre dorsale appartenant vraisemblablement au même individu que la vertèbre cervicale présente une grande différence entre les hauteurs de ses faces antérieures et postérieures, alors que c'est le contraire qui fut trouvé dans la race de Chancelade. Nous possédons enfin deux fragments de vertèbres lombaires dont l'un présente une allure spéciale. Il semble, en effet, qu'elle ait été écrasée, la face antérieure étant notablement déjetée en arrière.

En plus des ossements, nous fûmes assez heureux pour découvrir vers la fin de notre exploration, un silex taillé, suffisamment caractéristique pour faire remonter l'habitat de la deuxième salle au Paléolithique supérieur. Il s'agit d'un petit instrument de silex blanc grisâtre de 28 millimètres de long, sur 12 millimètres de large, taillé adroitement sur une seule face. L'extrémité inférieure présente un petit étranglement destiné à la fixation d'un manche. Le bord gauche, très mince dans ses 4/5 inférieurs, est légèrement épaissi dans le 1/5 supérieur

(2) L'absence d'obturation des alvéoles du maxillaire par chute naturelle des dents est plus en faveur d'un homme adulte que d'un vieillard.

par une petite retouche qui permet d'assimiler ce silex à un burin type bec de perroquet utilisé à l'époque magdalénienne supérieure (Magd. V et VI) pour la gravure sur os.

A quelques mètres de là, la découverte d'un fragment d'os, manifestement taillé, patiné et poli par place autorise encore à rattacher nos découvertes à l'époque magdalénienne.

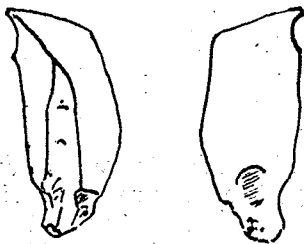


Fig. 2. — Burin à bec de perroquet
(vues ant. et post.)

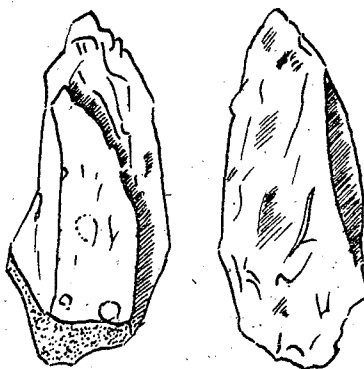


Fig. 3. — Os travaillé
(vues ant. et post.)

Bien que nos fouilles fussent énormément facilitées par la faible profondeur du gisement, nous n'avons pas eu le temps d'explorer la troisième salle où il est plausible d'espérer trouver d'autres découvertes osseuses ou lithiques. Cependant, il ne faut pas en attendre des résultats extraordinaires, car l'exiguïté de la grotte de Lomné ne pouvait se prêter à une habitation constante et elle a dû être utilisée temporairement ou par des individus isolés. Elle présente cependant l'intérêt d'avoir montré dans les Pyrénées une preuve de plus en faveur de l'importance de la vie préhistorique à l'époque magdalénienne.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 17 janvier 1948

CURIEUSE METAMORPHOSE DES FEUILLES DE *VALLISNERIA SPIRALIS* L.

par A. QUENEY.

Monsieur DE LARAMBERGUE, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences de Lyon, avait dans un bac plein d'eau de son laboratoire, un pied de *Vallisneria spiralis* originaire du lac du Parc de la Tête d'Or. Ayant oublié de le surveiller pendant l'été de 1947, l'eau du bac s'est peu à peu évaporée et quand il s'en aperçut la plante s'était desséchée mais portait en outre des feuilles ordinaires quelques autres feuilles de forme bien différente de celle de la feuille rubannée normale et adhérentes encore à la souche. Sur l'invitation de M. DE LARAMBERGUE, qui savait que je m'occupais de cette espèce, je me rendis à son laboratoire et détachai ces quelques feuilles anormales, en partie recroquevillées. Avec quelques précautions et en les rafraîchissant je pus les étaler et leur faire reprendre leur forme initiale. Sur quatre feuilles ainsi obtenues, j'ai relevé les dimensions suivantes, relatives au limbe :